



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ETUDE EXCLUSIVE DE L'UNAF

Une étude inédite montre un fort désir d'enfant Alors que la fécondité continue sa chute

Le bilan démographique de l'INSEE pour 2020 confirme une 6^{ème} année consécutive de baisse de l'indicateur synthétique de fécondité, inférieur à 1.83 enfant par femme pour la France métropolitaine. Alors que pour garder une population à l'identique il faudrait un indicateur qui s'établisse à 2.1 enfants par femme. Pourtant, comme le révèle l'UNAF dans une étude confiée à KANTAR, le désir d'enfant reste toujours aussi fort en France : le nombre moyen d'enfants souhaité est de 2.39. Si les familles ont moins d'enfants, ce n'est donc pas parce qu'elles en veulent moins.

Baisse des naissances : année de tous les records

Le **bilan démographique 2020** est doublement catastrophique : décès en hausse (76 512 victimes du coronavirus) et 6^{ème} année consécutive de baisse des naissances. La diminution du nombre de personnes en âge de procréer ne joue qu'un rôle mineur dans cette baisse et l'épidémie n'en n'est pas la cause : quasiment toutes les naissances de 2020 ont été conçues avant le premier confinement.

En France métropolitaine, il naît désormais 100.000 enfants de moins qu'il y a 10 ans. Le total des naissances (de l'ordre de 700.000) n'a jamais été aussi bas depuis 1945. Pendant longtemps, la France avait été l'enfant modèle de l'Europe avec l'Irlande en termes de fécondité, là où l'Allemagne avait un indicateur synthétique particulièrement désastreux.

Il en est de même pour les **Hauts-de-France**. Au 1^{er} janvier 2018, 6.004.108 habitants résident en Hauts-de-France, soit 16.000 personnes de plus qu'en 2013. En 5 ans la population stagne quasiment (+0.05% par an) alors qu'elle croît au niveau national de 0.4% par an. Il y a un essoufflement de la fécondité depuis 2014 et un solde migratoire largement déficitaire (-0.3% par an). Les Hauts-de-France se situent en 3^{ème} position des régions en terme de population totale. Il est à craindre qu'elle ne passe en 4^{ème} position dans les années à venir. Pour les Hauts-de-France, l'excédent naturel est de 0.5% par an. Il est annulé par le déficit migratoire de 3% par an. La croissance démographique est ainsi ralentie à une croissance démographique de 16.272 personnes pour la période de 5 ans.

En ce qui concerne le **Pas-de-Calais**, la population est désormais de 1.466.743 habitants. Il ne gagne en 5 ans que 1.538 habitants, ce qui représente une quasi-stagnation. Le Pas-de-Calais (8^{ème} département de France) voit un excédent des naissances sur les décès (0.5% par an) qui compense à peine le déficit migratoire (0.2% par an).

Derrière cette stagnation, on trouve des disparités significatives à l'échelle locale.

- La croissance démographique des **petites communes** y est plus marquée qu'en moyenne départementale. Elles gagnent 4.710 habitants en 5 ans, soit une augmentation de 0.2% par an. Ceci traduit une périurbanisation des grands pôles urbains du Pas-de-Calais. A contrario, les 24 communes de plus de 10.000 habitants perdent 7.372 habitants en 5 ans. (-0.3% par an). L'excédent naturel (+0.3% par an) ne compense pas le déficit migratoire (-0.6% par an). Boulogne-sur-Mer perd 1873 habitants, Liévin 1.094 et Berck 1.044.
- Les **arrondissements** de Lens (+2.268), Calais (+2.063), Arras (+1.371) et Saint-Omer (+1.210) gagnent des habitants. Ceux de Boulogne-sur-Mer (-3.360, -0.9% par an), Montreuil (-2.810) et Béthune (-824) en perdent. L'arrondissement de Saint-Omer est le seul à avoir un solde migratoire positif ! Des diminutions importantes de la population peuvent être repérées à Liévin (-0.7% par an), Bruay-la-Buissière (-0.8% par an), Hénin-Beaumont (-0.6% par an). Ces dernières sont

d'anciennes **métropoles minières**. La baisse des arrondissements côtiers est corroborée par des baisses à Abbeville, Dunkerque. Un effet d'éloignement de la **région parisienne** s'observe aussi.

Et, pourtant, les familles veulent davantage d'enfants

L'étude de Kantar publiée par l'UNAF révèle un désir d'enfant toujours aussi élevé. Pourquoi la fécondité, après dix ans de hausse (1994-2005), puis neuf ans de stabilisation autour de deux enfants par femme (2006 – 2014), se dégrade-t-elle depuis six ans ?

Partir du désir d'enfant aujourd'hui, c'est rappeler que ce désir est élevé, et toujours supérieur au nombre d'enfants qu'ont effectivement les familles.

- 9 personnes sur 10 déclarent vouloir ou avoir voulu, au moins un enfant, 83% au moins deux, et 36% au moins trois ; cela doit nous inciter à nous interroger sur ce qu'il est possible de faire pour aider ces souhaits à devenir des réalités.
- En moyenne, les personnes interrogées veulent, ou auraient voulu 2.39 enfants. Soit 0.58 enfant de plus que le nombre d'enfant qu'ils déclarent avoir eu jusqu'à présent et 0.56 enfant de plus que l'indice conjoncturel de fécondité.
- 91% des personnes interrogées veulent ou auraient voulu avoir des enfants et 83% davantage qu'un seul.
- L'idéal de deux enfants concerne 48% des interrogées. Et même, une personne sur trois a un idéal de trois enfants et plus !
- Il y a peu de différences entre femmes et hommes en ce qui concerne le désir d'enfant.
- Le nombre moyen d'enfants désirés est de 2.38 : les – 15 ans en désirent 2.08 et les 35 – 49 correspondent à la moyenne.
- Le désir d'enfant est en moyenne supérieur au nombre d'enfants que l'on a.
- 80% des personnes interrogées, ayant entre 20 et 40 ans et ayant déjà eu un enfant ont comme idéal d'en avoir un en plus.
- 30% des personnes interrogées et ayant entre 45 et 55 ans ont eu un nombre d'enfant inférieur à celui qu'ils déclarent comme idéal.
- Si le nombre d'enfant idéal reste identique entre 2011 et 2020. La fécondité est passée de 2 enfants à 1.83 enfant par femme.

Quels sont les freins à la réalisation du désir d'enfant

1. Réaliser son désir d'enfant dépend en grande partie de conditions matérielles. Dès l'enquête de 2021, la mise en évidence des conditions financières et matérielles avait été fléchée. Les principaux facteurs sont avoir un logement adapté, que l'un des deux membres du couple et les deux bénéficient d'un travail stable. Ces trois items renvoient à la même préoccupation : la **stabilité financière et professionnelle**. Or depuis quelques années, tout concourt à fragiliser la situation financière et professionnelle des parents. L'accès à l'emploi stable est de plus en plus tardif. Le taux de chômage des néo diplômés, est en augmentation.

2. Un facteur clef : la dégradation de la conciliation vie familiale et professionnelle. Car même si cette stabilité est atteinte, il faut que leur emploi leur laisse le temps d'être parent. En outre, le sentiment général de pouvoir **concilier vie professionnelle et familiale se dégrade** considérablement chez les pères et chez les mères.

La France qui était à la 1^{ère} place européenne en 2007 est rétrogradée à la 18^{ème} en 2016 dans le domaine de la conciliation.

Les personnes jugeant qu'il arrivait au moins une fois par mois que les obligations familiales étaient mal remplies. Leur pourcentage s'accroît.

La durée d'indemnisation des congés parentaux a été réduite d'un tiers divisant par deux le recours à cette prestation.

3. Le **système de prestations et de prélèvements est de moins en moins favorable aux parents**. Des coupes sombres ont eu lieu depuis de nombreuses années : raccourcissement de l'indemnisation du congé parental, décalage de la prime de naissance, diminution ou gel des allocations familiales, durcissement des conditions de ressources pour les aides à la garde d'enfants, plafonnements répétés du quotient familial. La part du budget logement poursuit son augmentation dans le budget des ménages (coefficient budgétaire). Mais il y a une baisse notable des aides publiques d'accès à la propriété et une fragilisation des APL.

Un impact négatif sur l'avenir de notre système de protection sociale

Le financement de la santé, de la dépendance et des retraites est conditionné par une démographie assurant le renouvellement des générations. En plus des effets de la crise, c'est tout notre système de protection sociale qui est mis en péril si cette courbe des naissances n'est pas inversée. Sur le seul sujet des retraites : « *Si ces tendances devaient perdurer, l'effet de fécondité (1.8 enfant par femme) sur la part des dépenses de retraites dans le PIB serait de + 0.7point en 2070* » avec des effets sensibles au « *début des années 2040.* »

Les solutions passent par une relance de la politique familiale.

Allonger la durée du congé paternel est un premier pas pour inverser la tendance.

Après une décennie de coupes sévères et d'une évolution du système socio-fiscal, globalement moins favorable aux parents, ces constats doivent inciter les pouvoirs publics à apporter des réponses à ces désirs d'enfants contrariés.

Au terme d'une relance de la politique familiale, il s'agit aujourd'hui de redonner confiance aux parents, de leur apporter un soutien concret et stable dans la durée et de faciliter la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle en impliquant aussi le monde du travail.

La politique familiale en aidant les parents à réaliser leur désir d'enfant pourrait contribuer à rétablir l'équilibre à long terme des branches vieillesse, assurance maladie et des dispositifs de dépendance. Ainsi, c'est l'ensemble de la protection sociale qui dépend d'une meilleure écoute des désirs d'enfants des familles !

